

Kirchgemeindeverband des Kantons Bern

Association des paroisses du canton de Berne

Procès-verbal de la 4^{ème} assemblée générale ordinaire

ayant eu lieu le samedi 5 mai 2007, à 9h30 dans la maison de paroisse de la paroisse évangélique réformée de Petrus, Brunnadernstrasse 40, 3006 Berne

Membres du Comité présents : Claire Aldenhoven, Marianne Jossen, Annemarie Schürch, Fridolin Marti (président), Stephan Marti, Paul Müller (procès-verbal), Walter Riedweg.

Délégués de paroisse et hôtes présents : selon la liste de présence, il y a 66 délégués ayant droit de vote avec un total de 72 voix et 14 hôtes sans droit de vote.

Le président, Fridolin Marti, salue l'assemblée, remercie les participants de leur présence (en dépit du mauvais temps) et de l'intérêt qu'ils manifestent à l'Association des paroisses du Canton de Berne. Sur sa demande, l'assemblée se déroule en dialecte. Il constate que les invitations ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Le procès-verbal de la troisième assemblée, le rapport annuel du président pour l'année 2006, les comptes pour l'année 2006 et le budget pour l'année 2008 ont été joints aux invitations. Il constate aussi qu'aucune motion éventuelle n'a été formulée pour la réunion d'aujourd'hui. Ces précisions faites, le président Fridolin Marti déclare ouverte la 4^{ème} assemblée générale des membres.

Outre l'ensemble des associations de paroisse, les organisations partenaires suivantes ont également été invitées:

- le délégué aux affaires ecclésiastiques, Hansruedi Spichiger
- der Evangelisch Reformierte Pfarrverein des Kantons Bern
(l'Associations des pasteurs évangéliques réformés du Canton de Berne)
- die Arbeitsgemeinschaft der Kirchen im Kanton Bern
(la Communauté de travail des Églises du Canton de Berne)
- die Vereinigung der Berner Kirchenverwalter
(l'Association bernoise des administrateurs de paroisse)
- der Verband Bernerischer Gemeinden
(l'Association des communes bernoises)
- der Verband Bernerischer Burgergemeinden und Bürgerlicher Korporationen
(l'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoises)
- der Verband Bernischer Finanzverwalter
(l'Association bernoise des administrateurs de finances)
- la Commission catholique-chrétienne du Canton de Berne
- die Römisch-Katholische Landeskirche des Kantons Bern, d. h. Synodalrat und Synode
(l'Eglise nationale catholique romaine du Canton de Berne, Conseil synodal et Synode)
- die Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn, d. h. Synodalrat und Synode

(les Eglises reformées Berne-Jura-Soleure, Conseil synodal et Synode)

- Représentants de la presse, arrangés par Deborah Stulz

Le président salue les délégués des organisations partenaires invitées, qu'il remercie tout particulièrement de l'intérêt porté à l'association :

- Monsieur Hansruedi Spichiger, délégué aux affaires ecclésiastiques
- Beat Wiesendanger, délégué de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse
- Markus Engemann délégué de l'Association bernoise des bourgeoisies et des corporations bourgeoises.
- Marianne Aeby, déléguée de l'Association bernoise des administrateurs de finances
- Madame Claire Aldenhoven, membre du comité, et aussi représentante de la Commission catholique-chrétienne du Canton de Berne
- Walter Riedweg, membre du comité et président du Synode de l'Eglise catholique romaine
- Pascal Eschmann, président du Conseil synodal de l'Eglise nationale catholique romaine.
- Pasteur Stefan Ramseier, représentant du Conseil synodal des Églises reformées Berne-Jura-Solothurn.
- Fabienne Bachmann, Regula Zähner et Jurg Schönholzer du Département des services paroissiaux et de la formation des Eglises reformées BE-JU-SO.
- Deborah Stultz, représentante de la presse.

Les invités suivants se sont excusés:

- L'Association des communes bernoises,
- Curé Rolf Reimann, président de la Commission catholique chrétienne de l'Association évangélique réformée des pasteurs du Canton de Berne
- Cédric Némitz, président du Conseil Synodal des Églises reformées.

Paroisses et délégués de paroisse présents :

- des paroisses catholiques chrétiennes: les paroisses de Berne, Bienne et Thoune.
- des paroisses catholiques romaines: les paroisses de Bern-Dreifaltigkeit, Bern-Bethlehem St. Mauritius, Bern-Heiligkreuz, Bern St. Antonius, Bern St. Marien, Bern Wabern St. Michael, Bern-Bruder Klaus, Bern Ostermundingen Guthirt, Gstaad et Thoune, ainsi que la paroisse générale de Berne.
- des paroisses évangéliques réformées: les paroisses de Belp-Belpberg-Toffen, Berne Bethlehem, Berne paroisse française, Berne Frieden, Berne Johannes, Berne Markus, Berne Münster, Berne Nydegg, Berne Paulus, Buchen, Bürglen, Eggwil, Gerzensee, Grossaffoltern, Gurzelen-Seftigen, Hasle b. Burgdorf, Heimiswil, Herzogenbuchsee, Kandergrund-Kandersteg, Kappelen, kehrsatz, kirchberg, köniz, krauchthal, Langenthal-Untersteckholz, Meikirch, Moutier a¹, Münchenbuchsee-Moosseedorf, Muri-Gümligen, Nidau, Oberbipp, Operburg, Oberdiessbach, Rapperswil-Bangerten, Reichenbach, Renan, Reutigen, Riggisberg-Rüti, Rueggisberg, Rüegsau, Saanen, Schlosswil-Oberhüningen, Signau, Täufellen, Tavannes f, Thierachern, Thoune-Ville, Thoune-Goldiwil-Schwendibach, Trachselwald, unterseen, Utzenstorf, Wahlern, Walperswil-Bühl, et Zollikofen, ainsi que les paroisses générales de Berne et de Thoune.

Les paroisses suivantes se sont excusées :

- des paroisses catholiques chrétiennes: Saint-Imier.
- des paroisses catholiques romaines : les paroisses de Bienne et environs, Frutigen, Interlaken, Saint-Imier / Vallon.

¹ a =allemand ; f = français

- des paroisses évangéliques réformées : les paroisses d' Aarwangen, Aeschi-Krattigen, Berne-Bümpliz, Brienz, Erlenbach, Gottstatt, Grandval, Grindelwald, Guttannen, Hindelbank, Ins, Lützelflüh, Meiringen, Niederbipp, Oberwil, Ringgenberg, Rüti b/B, Schüpfen, Spiez, Thoune Strättigen, Wynigen, Zweisimmen.

L'ordre du jour comprend les points suivants :

1. Procès-verbal de la 3^{ème} assemblée générale du 6 mai 2006;
2. Rapport annuel du président;
3. Comptes annuels / Rapport des réviseurs;
4. Cotisation de membre 2008;
5. Budget 2008;
6. Informations, mouvement des membres, projets en cours;
7. Diverses.

L'assemblée adopte à l'unanimité les affaires soumises à discussion dans l'ordre du jour. Les scrutateurs seront choisis selon nécessité.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le président fait savoir que durant la deuxième partie de l'assemblée générale, après la première partie statutaire, Annemarie Schürch tiendra un exposé portant sur le thème «Passation des pouvoirs dans le cadre du conseil de paroisse». Lors de la troisième partie, il invite chaleureusement tout le monde à l'apéritif généreusement offert par l'Association générale des paroisses.

1. Procès verbal de la 3^{ème} assemblée générale du 6 mai 2006.

Le procès-verbal qui a été joint à l'invitation est mis en discussion. Beat Wiesendanger fait remarquer qu'à la dernière page: «... il remercie la Paroisse générale de la ville de Berne » devrait être corrigé en «... il remercie la Paroisse Française de la ville de Berne ». Le procès-verbal est donc adopté à l'unanimité avec cette correction. Le Président remercie chaleureusement l'auteur Paul Müller.

2. Rapport annuel du président

Le rapport annuel a été joint à l'invitation. La parole n'est pas demandée. Avant de laisser la place à la vice-présidente pour l'acceptation du rapport, le président remercie les paroisses et les partenaires de la confiance témoignée à l'association et de leur précieuse collaboration; il remercie les collègues du Comité pour leur collaboration, leur grand engagement, l'agréable ambiance de travail qui y règne, la joie et l'enthousiasme avec lesquels ils participent à la conduite de notre association. Annemarie Schürch, la vice-présidente, procède à l'approbation du rapport annuel (approuvé à l'unanimité sous les applaudissements de l'assistance). Elle remercie Fridolin Marti pour son immense travail et son engagement intarissable, pour son attitude professionnelle et collégiale envers les membres du Comité, pour la joie, l'enthousiasme et le talent dont il a fait preuve dans les négociations menées autour du réseau de connexions de l'association. Elle lui souhaite beaucoup de succès dans la poursuite de son activité au sein de l'association et lui adresse, sous les applaudissements du public, une petite attention sous forme de friandises.

3. Comptes pour l'année 2006 / Rapport des réviseurs

Les comptes annuels ont été joints à l'invitation. Walter Riedweg présente à l'assemblée les comptes 2006 avec des recettes de Fr. 16'466.20, des dépenses de Fr. 11'757.05 et un bénéfice de Frs 4'709.15. Margrit Zahler, en tant que vérificatrice des comptes, donne lecture du rapport de révision et recommande son approbation par l'assemblée, afin que le Comité en soit déchargé. Les comptes 2006 sont adoptés à l'unanimité, sans autre question. Le président remercie Walter Riedweg, en sa qualité de responsable des comptes, ainsi que les deux autres vérificateurs des comptes, Margrit Zahler et Rolf Stähli, pour le travail fourni.

4. Contribution des membres 2008

En sa qualité de responsable des comptes, Walter Riedweg présente la proposition du Comité de maintenir la cotisation de membre à Frs 100. Gerhard Remund demande l'augmentation de la cotisation de membre à Fr. 120.-, en invoquant que les problèmes en suspens pourraient à l'avenir voir l'AGP confrontée à des dépenses imprévues et que cette augmentation permettrait ainsi de parer à des frais supplémentaires. Fridolin Marti remercie M. Remund pour sa demande, mais lui rappelle toutefois que cette demande faite de manière spontanée, ne peut être acceptée qu'en tant que proposition selon les statuts de l'Association. De plus, selon les statuts, la cotisation annuelle ne peut pas dépasser 100 frs. Le président encourage donc Gerhard Remund à retirer sa demande et souligne, sur un ton badin, qu'on pourrait faire un don en plus de la cotisation. La demande est retirée et la cotisation pour 2008, d'un montant de Fr.100.- est acceptée à l'unanimité.

5. Budget 2008

Le budget équilibré pour 2008, avec des recettes et dépenses s'élevant à Fr. 17'000, présenté par Walter Riedweg est adopté à l'unanimité.

6. Informations, mouvement des membres, projets en cours

6.1. Objectifs annuels du comité : L'association se fixe des objectifs annuels, les évalue périodiquement et en fait le bilan en fin d'année. Pour l'année 2007 les objectifs suivants ont été fixés:

- 1. Les normes de l'Association des paroisses.

Nous souhaitons que les normes de développement, de croissance et de qualité de notre association soient pour le moins maintenues afin de correspondre aux attentes.

- 2. La collaboration entre les paroisses:

En abordant ce sujet, nous souhaitons l'appliquer, le revendiquer et le promouvoir comme une mesure pour la collaboration entre les paroisses.

- 3. Le soutien aux paroisses

En collaboration avec les conseils synodaux, respectivement celle de la Commission catholique chrétienne, nous souhaitons mettre en application des solutions aux problèmes des paroisses.

- 4. Restreindre l'administration

En abordant le problème «Une administration toujours irréprochable selon les standards des autorités d'une part et les organisations de milice, laïques et bénévoles d'autre part», nous souhaitons informer et montrer les conséquences possibles.

- 5. Présentation sur Internet

Nous souhaitons une présentation plus ciblée sur la clientèle. Nos paroisses devraient pouvoir y consulter des documents de base. Les données les plus récentes n'ont pas plus de 30 jours.

- 6. Degré de notoriété

Nous avons contacté les paroisses qui ne sont pas encore membres, nous nous sommes mis en contact avec de nouveaux partenaires et ceux déjà existants, et dans le cadre du canton, nous avons établi d'autres contacts en dehors de Monsieur Spichiger. Entre autres, nous avons établi un premier contact avec l'organisation faïtière HIV.

6.2 Mouvements des membres : Durant l'année 2006, le nombre des membres a légèrement augmenté, comme il en ressort du tableau s'y référant (voir le rapport annuel du président). Le président en appelle à tous pour promouvoir l'association et élargir le nombre de membres.

6.3 Projets en cours : le président se réfère à la feuille violette, «Rapport sur les projets de l'année 2006», jointe à l'invitation. Lors de la dernière assemblée, le comité a été prié de se pencher sur le thème: « Obligation de résidence, bases et critères dans la recherche de logements pour pasteurs/curés».

Sur ce thème, Annemarie Schürch prendra position dans son rapport sur le projet.

Le comité s'est penché sur le thème des «Aumônerie des hôpitaux». Le président s'est mis en contact avec M. Spichiger : un inventaire a été dressé; il en ressort que par endroits de très bonnes solutions ont pu être trouvées, ailleurs elles sont encore en négociation, tandis que pour d'autres il n'y a toujours pas de solution en vue. Le comité, en collaboration avec M. Spichiger, envisage de dresser un nouveau bilan en automne 2007, et d'offrir notre aide si cela s'avère nécessaire et souhaitable. Les paroisses qui ont besoin de notre soutien sont priées de s'annoncer. Pour l'instant nous n'allons pas agir de notre propre initiative.

En complément de ce rapport, les représentants de l'association dans divers groupes de travail présentent l'état actuel de ces projets.

Annemarie Schürch :

- Obligation de résidence: suite à la demande faite lors de la dernière assemblée, le comité s'est penché sur l'obligation de résidence et l'élaboration des critères de recherche de logements pour pasteurs/curés. Une solution valable pour l'ensemble des paroisses n'est pas envisageable, les situations initiales étant différentes. Les décisions correspondantes doivent être prises sur place par les conseils des paroisses concernées. La direction des Eglises recommande comme adéquats des appartements de 5-7 pièces, y compris les locaux pour les bureaux.
- Conduite des paroisses 2007 : Que peut-on en attendre ? Seule chose nouvelle, le groupe de projet a entamé son travail.

Stephan Marti :

- Internet : informe et donne des indications globales sur l'application du système.

Paul Müller :

- Collaboration: Conférence sur les résultats obtenus dans la Région Emmental - Haute Argovie. Renforcement.
- Le marketing.

Fridolin Marti :

Séminaire à la BEA de mercredi passé sur le thème «Les Eglises ont-elles besoin de membres? Et si oui, lesquels?» Le Conseil synodal des Églises réformées Be-Ju-So a mandaté une étude concernant le développement démographique dans le domaine des églises réformées Be-Ju-So jusqu'à l'année 2030. Les résultats de cette étude ont été présentés et ils mettent en évidence principalement l'évolution de la population, l'immigration et l'émigration, le taux excédentaire des décès et les démissions.

Les résultats en bref :

Le nombre d'adhérents de l'Eglise réformée se réduira d'un tiers.

L'église catholique-romaine se maintiendra dans son état actuel.

Concernant l'église catholique-chrétienne, vu le nombre restreint de ses adhérents, l'étude ne peut pas offrir de résultats statistiques fiables.

Les exposés doivent amener les paroisses à réfléchir à temps pour savoir quand et comment gérer la nouvelle situation. À notre avis, c'est la première fois qu'un sujet explosif est abordé publiquement. Nous espérons que les paroisses prendront la balle au bond. Le Conseil synodal des Eglises réformées Be-Ju-So envisage d'expliquer cette information en détail aux paroisses lors des réunions périodiques. Nous recommandons à toutes les paroisses, aussi bien aux paroisses catholiques chrétiennes qu'aux paroisses catholiques-romaines de se procurer sans tarder l'étude auprès de l'Église réformée Be-Ju-So, et de se pencher sur ce rapport.

Motion en suspens: la motion Bolli sera abordée par le Grand Conseil au cours de la session de juin 2007. De quoi s'agit-il ? La postulante demande que dans le canton de Berne les personnes morales soient exemptées à l'avenir de l'impôt ecclésiastique! Quelles en seront les conséquences pour les paroisses? La part des impôts ecclésiastiques sur les personnes morales varie selon les communes entre 10 et 35%, se situant en moyenne à 14%.

Pour l'association des paroisses, il est clair qu'il s'agit là d'une atteinte majeure au budget des paroisses.

Le comité s'est penché sur cette motion depuis le mois de janvier. Ces prochains jours, juste à temps pour la session de juin, une lettre sera envoyée à toutes les paroisses des trois églises cantonales tout comme à celles qui ne sont pas membres de notre association. Cette lettre comprendra un énoncé de la motion, une mise en évidence de ses conséquences et une invitation adressée aux conseils des paroisses pour qu'ils prennent contact avec leurs représentants et représentantes au Grand Conseil afin de leur expliquer les conséquences de cette motion et de les convaincre de la rejeter fermement. Sur ce thème, le comité engagera des discussions durant la deuxième moitié du mois de mai avec les présidents des fractions. Nous lançons un appel à toute l'assemblée pour que chacun, dans son environnement, s'engage contre cette motion et s'emploie à ce que cette saignée n'obtienne pas la majorité du Grand Conseil.

Dans l'assemblée, il a été suggéré à ce que le public soit sensibilisé contre cette motion par la presse, ce qui ne serait pas un avantage pour des raisons "tactiques".

7. Divers

Le président informe que la prochaine assemblée aura lieu le 17 mai 2008 à Berne dans la paroisse catholique-chrétienne de Berne.

La parole est donnée à l'assemblée.

- Gerhard Remund, Wahlern, critique la formation des catéchètes et des ecclésiastiques. Il en appelle à l'AGP de se charger de cette affaire. Annemarie Schürch, en tant que directrice du projet, se charge du problème.

- Deborah Stulz craint que le comité ne soit surchargé par les nombreuses demandes et problèmes, et qu'il ne soit sollicité pour des affaires qui sont en réalité du ressort de paroisses.

- Jurg Bartholome, en tant que conseiller synodal, informe sur le lien avec l'AGP.

- Ruth Krebs et Dorothea Zahnd expriment le souhait de voir figurer sur la prochaine invitation des indications concernant les places de parc et les moyens de transport en commun.

Puisque plus personne ne demande la parole, le président Fridolin Marti, au nom de l'AGP remercie la Paroisse Petrus pour son aimable hospitalité. Il remercie Annemarie Schürch pour son exposé dont le sujet très actuel intitulé «Passation des pouvoirs dans le cadre des conseils de paroisse» et convie tout le monde à l'apéritif qui suit. En souhaitant «le meilleur» à tous, il déclare close la partie statutaire de la 4^{ème} assemblée générale ordinaire.

La documentation concernant l'exposé est disponibles sur Internet, à l'adresse www.kirchgemeindeverband-bern.ch

Meikirch, le 15 mai 2007

Le président

Fridolin Marti

Le secrétaire

Paul Müller